

POLE FEMININ DISTRICT DU GERS SAISON 2023/2024

Dans le cadre du développement des pratiques féminines, le District du Gers vous propose, d'inscrire vos équipes, dans les différentes catégories suivantes.

U6F/U7F/U8F ensemble, **en foot à 3 (+ 1 gardienne) solution prioritaire**, ou à 4 (+1 gardienne), en plateau. Temps de jeu 40 minutes + 10 minutes ateliers.

Exemple : un club qui, dans son effectif, a 4 féminines : 1 (U6F) + 1 (U7F) + 2 (U8F) peut constituer une équipe et pratiquer en foot à 3 (+ 1 gardienne).

U9F en foot à 5 (4 joueuses + 1 gardienne) en plateau. Temps de jeu 40 minutes + 10 minutes ateliers.

Surclassement 3 (U8F) maxi/équipe.

U10F/U11F en foot à 8 (7 joueuses + 1 gardienne) (4 remplaçantes) en plateau. Temps de jeu 50 minutes.

Souclassement : 3 (U12F) maxi/équipe. *(Avec dérogation District du Gers).*

U12F/U13F en foot à 8 (7 joueuses + 1 gardienne) (4 remplaçantes) en plateau.

Temps de Jeu 60 minutes.

Surclassement : 3(U11F) maxi/équipe.

Souclassement : 3 (U14F) maxi/équipe. *(Avec dérogation District du Gers).*

U14F/U15F en foot à 8 (4 remplaçantes) ou à 11 (3 remplaçantes), matchs secs. Temps de Jeu 70 minutes.

Surclassement : 3 (U13F) maxi/équipe.

Souclassement : 2 (U16F) maxi/équipe. *(Avec dérogation District du Gers).*

NOTA : Les clubs ayant peu d'effectifs dans plusieurs catégories ont la possibilité de faire des pseudos ententes (à 2 ou 3), le jour des rassemblements féminins, sans avoir une dénomination club identifiée. Ces ententes pouvant être différentes à chaque journée.